



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 septembre 2023

Délibération n° 23C/06/05 - Annule et remplace la précédente (erreur matérielle)

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
06 septembre 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 51
07/11/2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 13
		Votants : 64

**Objet :** Désignation de délégués aux comités du Syndicat Mixte Oise Plateau Picard (SMOPP), du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) et du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB)

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Avrechy, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, CHOQUET Christophe, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MMES DELAMARRE Béatrice, DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, M. DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEFEVRE Maryse (suppléante de M. LEFEVRE François), M. LEFEVRE Jean-Charles, MMES LEQUEN Astride, M. MATRON Matthias, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric.

Soit 51 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MMES BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, MME DUPONT Stéphanie, MM GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GREVIN Régis, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril.

Etaient excusés : MMES VERMEULEN Christèle et WALLON Christine

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette à (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
M. FONTAINE Patrice (Le Frestoy-Vaux) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;  
M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;  
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;  
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;  
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;  
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;  
M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion).

A été élu secrétaire de séance : Pascal THEOPHILE

Le président Olivier DE BEULE informe que les décès de messieurs Frans DESMEDT et Bernard MERLIN nécessitent de désigner de nouveaux représentant de la communauté de communes au sein de syndicats dans lesquels ils siégeaient :

- Le Syndicat Mixte Oise Plateau Picard (SMOPP) - 2 délégués titulaires
- Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise - 1 délégué suppléant (Elisabeth VAN DE WEGHE étant suppléante de Frans DESMEDT devient titulaire) ;
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB) - 1 délégué titulaire

Pour rappel, le SMOPP est constitué des communautés de communes de l'Oise Picarde et du Plateau Picard. Il est doté des compétences suivantes :

- L'élaboration, la mise en place, le suivi ainsi que les modifications et révisions éventuelles d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ;
- L'élaboration, la mise en place, le suivi ainsi que les modifications et révisions éventuelles d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

- La mise en œuvre et l'animation d'une plate-forme de l'efficacité énergétique telle que définie dans la Loi n°2015 - 992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la croissance verte.

La communauté de de communes du Plateau Picard est représentée par 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants.

Le SMDO a pour objet le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, y compris les déchets collectés sélectivement. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- Le traitement des ordures ménagères résiduelles et assimilé prioritairement par valorisation énergétique ;
- Le tri et la valorisation des collectes sélectives d'emballages et de papiers ;
- Le traitement des encombrants collectés en porte à porte ;
- Le transport et le traitement des objets et matière déposés en déchetteries ainsi que la gestion des contrats opérationnels ou financiers avec les éco-organismes chargés du recyclage ;
- Etc.

La Communauté de de communes du Plateau Picard est représentée par 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Enfin, le SMBVB assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'animation et la révision du SAGE, outil de planification qui fixe les objectifs de préservation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la Brèche.

En parallèle, le SMBVB exerce la compétence Gestion de Milieux Aquatique (GEMA) en lieu et place des syndicats intercommunaux de rivières du bassin et des EPCI à fiscalité propre. La compétence GEMA porte sur l'aménagement du bassin versant de la Brèche, l'entretien et la restauration des cours d'eaux non domaniaux et enfin la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et humides.

La communauté de de communes du Plateau Picard est représentée par 5 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

### **Le Conseil,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté Préfectoral du 29 mai 2018 portant création du Syndicat Mixte de l'Oise Plateau Picard ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Oise Plateau Picard (SMOPP) ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) en vigueur ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB) en vigueur ;

Considérant l'intérêt de la communauté de communes du Plateau Picard d'être représentée par des délégués dans les syndicats auxquels elle est membre,

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

**DESIGNE**, parmi ses membres titulaires,

M. Gérard LEROY comme délégué titulaire au comité du Syndicat Mixte de l'Oise Plateau Picard (SMOPP) ;

M. Jean-Pierre GOURDOU comme délégué titulaire au comité du Syndicat Mixte de l'Oise Plateau Picard (SMOPP) ;

**DESIGNE**, parmi ses membres titulaires, MME Elisabeth VAN DE WEGHE comme déléguée titulaire et M Philippe LEFEBVRE comme délégué suppléant au comité du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) ;

**DESIGNE**, parmi ses membres titulaires, Mme Sandrine BOULAS-DRETZ comme déléguée titulaire au comité du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (SMBVB) ;

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance

Pascal THEOPHILE

Acte publié ou notifié le 07/11/2023

Le Président

Olivier DE BEULE

